Date de la Réunion : mercredi 28 Octobre 2020

Présents : PETIT Nicolas, PASQUIER Freddy, LETANG Cyril, JOURDAN Fabien, OUVRARD Claude
Absents : DUBOIS Anne-Laure,
Prochaine Réunion : Pas fixée

Ordre du jour :

- point administratif et comptable
- point sportif
- calendrier
- préparation de la soirée convivialité
- bad et entreprise
- COVID 19
- questions divers

1/ Point administratif et comptable

A date, 133 licenciés (79 à la FFBAD et 54 à la FSCF)
61 % des licenciés sont des Herbiers et 76 % de la communauté de commune

Trésorerie :
2263,42 € pour la FFBAD
4112.73 € pour la FSCF dont 1057.57 € sur le livret

Septembre et octobre sont payés pour l'entraineur
Septembre est payé pour le comité

Subventions :
Avons reçu 800 € pour l'aide au Covid de la part du département
Allons recevoir 314 € pour subvention d'encadrement

Sponsoring :
Bonne nouvelle !! HyperU nous redonne 750 € pour la saison

A nous maintenant de démarcher de nouveaux sponsors. Nico a récupéré chez Verrier nos présentations.

2/ Volants et raquettes

Avons vendu 15 raquettes. C'est peu en rapport aux précédentes années. Cela est du à des inscriptions en baisse, notamment de le part de nouveaux arrivants.

L'achat des volants a été payé auprès de Sport 2000

3/ Comité de Vendée

Election de Jean-Pierre Spéciel en tant que président du Comité.
8 personnes composent le comité (ce qui n'est pas assez).

4/ Compétitions

Tous les championnats ont commencé.
Pour l'instant, les résultats sont assez positifs pour l'ensemble de nos équipes.

Pour l'instant, nos joueurs ont participé à un seul tournoi (Cholet).
3 inscrits. Yann, vainqueur en simple dans sa catégorie S5

5 jeunes ont participé au stage du comité pendant les vacances scolaires. Il s'est tenu aux Herbiers

5/ Dates

La soirée convivialité ainsi que le tournoi interne ne peuvent avoir lieu en novembre.
Il a été décidé de reporter cette soirée au **lundi 14/12.**

Pour l'instant, toutes les autres dates 2021 restent au calendrier, sous réserve de modifications en lien au COVID.

Organisation d'une soirée partenaires (Hyper U…).
Pour l'instant, la date du jeudi 04 mars 2021 a été évoquée. A confirmer.

6/ Covid

Pour l'instant, il a été décidé de ne pas dédommager les joueurs pour le mois de novembre confiné. A revoir si la période est étendue.

Nico fait un mail à tous les licenciés pour annoncer la non-pratique du Badminton en novembre.

7/ Divers

Il a été décidé de faire payer la licence de Jean Yves Sauter à hauteur de 30 € car quitte le club en février.
Il a été décidé de faire payer Charlène Fonteneau à hauteur de 45 € car est enceinte